

POSTULAT

Auteur AdG/LA, par Patricia Constantin, Sébastien Nendaz (suppl.), Valentin Aymon (suppl.), et Margaux Dubuis
Objet Pour une augmentation des places d'apprentissage à l'Hôpital du Valais et des places de stages pour les jeunes en 10H et 11H
Date 07.06.2017
Numéro 3.0335

Dans le rapport du controlling sur les comptes du DFS, le chef de la formation professionnelle indique, je cite: «Stages d'orientation et apprentissage à l'Hôpital du Valais. Le nombre de places d'apprentissage est très insuffisant dans la partie romande. L'HVS ne joue manifestement pas le jeu. Il est prévu d'aborder cette question avec le DSSC.»

Par ce postulat, nous souhaitons que cette question soit abordée rapidement. Les places de stage dans le domaine médical sont difficiles à trouver et surtout impossible à l'hôpital du Valais en-dessous de 16 ans, alors que les stages effectués par les jeunes se font en général durant la 2^{ème} année du CO, voire au début de la 3^{ème} année donc à 14 ans ou 15 ans.

Pour ce qui est de l'apprentissage, il n'est pas admissible qu'un employeur tel que l'Hôpital du Valais ne s'engage pas d'avantage pour la formation de nos jeunes. Si une telle institution ne montre pas l'exemple, qui le fera?

Nous demandons instamment aux deux services concernés, soit la formation professionnelle et celui de la santé, de se mettre autour d'une table afin de proposer des solutions concrètes pour que nos jeunes qui souhaitent suivre un apprentissage dans le domaine médical puissent disposer de toutes les ressources nécessaires.

Conclusion

Nous demandons donc qu'une discussion ait lieu entre les différents services concernés afin que des solutions adéquates et utiles à nos jeunes puissent être trouvées rapidement.